

**INTERESSEMENT
NOUVELLE
NEGOCIATION**



Un intéressement en chute libre !

→ il faut revoir les règles actuelles

Qui ne collent plus à la réalité du terrain

→ il faut négocier un autre système

Qui soit réellement motivant pour les salariés

⇒ **1ère réunion de négociation
le 3 OCTOBRE**

Rappelons aussi que l'intéressement n'existe que
s'il y a un accord d'entreprise, donc négocié et signé !

**FO qui a déjà travaillé sur ce dossier
sera très exigeant lors des négociations.**